



COMMUNE D'AUBAGNE

AVIS DE RETROCESSION

Appel à candidature pour le rachat d'un fonds de commerce situé 1 Rue de la République – AUBAGNE

La Commune d'AUBAGNE avise d'un appel à candidature pour la cession d'un fonds de commerce pour un local situé 1 Rue de la République à AUBAGNE – 13400, sur la parcelle cadastrée AD N°130.

Cette rétrocession intervient suite à la préemption exercée par la Commune sur ce fonds commercial dans le cadre du droit de préemption instaurée par délibération du 22 novembre 2016, pour établir un périmètre de sauvegarde du commerce de proximité. La rétrocession s'effectuera en vertu des articles L.214-2 et R.214-11 et suivants du Code de l'Urbanisme, selon un cahier des charges de rétrocession approuvé par délibération du Conseil Municipal du 12 décembre 2023.

Description du bien rétrocedé :

Le bien à céder sera rattaché à un bail commercial dans l'immeuble sis 1 Rue de la République à AUBAGNE, cadastré section AD N°130.

Le repreneur devra s'acquitter à l'égard du bailleur de l'ensemble des obligations, des loyers charges et accessoires qui seront mentionnés dans le bail.

La rétrocession du fonds de commerce se fera en adéquation avec les activités autorisées et permettant de diversifier l'offre commerciale en respectant les activités d'ores et déjà installées. Tous travaux de modification de façades et/ou de pose d'enseigne sont soumis à autorisation d'urbanisme. Le dossier sera à déposer au Service Urbanisme de la Commune.

Le présent avis est affiché en Mairie pendant une durée de 15 jours ainsi que sur le site internet de la Commune : www.aubagne.fr

Le cahier des charges de rétrocession et l'extrait de la délibération correspondant sont consultables en Mairie – Service Développement Economique, ainsi que sur le site internet de la Commune.

Les remises de candidatures s'effectueront **avant le 31 janvier 2024.**

Les dossiers de candidatures devront être envoyés par courrier à la Commune d'AUBAGNE ou déposés en ses heures d'ouverture. Le dossier sera cacheté sous double enveloppe portant la mention « Ne pas ouvrir » – OBJET : « candidature commerce 8 Cours Barthélémy »

Service Développement Economique **avant le 31 janvier 2024.**